



Allocution Signature des Accord d'Evian - Monument aux morts Villepreux, 19 mars 2016

En mai 1961, le Gouvernement français et le Gouvernement provisoire de la république algérienne entament des négociations difficiles.

En mai 1961, tout est déjà joué.

Le 18 mars 1962, le Gouvernement français cède ses pouvoirs sur l'Algérie et le Sahara au travers de la signature des accords d'Evian.

Ils mettent fin à ce que personne ne voulait appeler «guerre d'indépendance» mais qualifiait juste «d'évènement d'Algérie».

Ces accords se traduisent alors dès le lendemain par un cessez-le-feu applicable sur l'ensemble du territoire et par les deux camps.

8 ans pour un cessez-le-feu, 8 ans pour la fin d'un conflit entre les troupes françaises et les combattants de l'armée de libération nationale, 8 ans également pour un référendum sans appel et plus de 90% de la population française de métropole approuvant ces accords le 8 avril 1962.

*

* *

La guerre ne s'arrêta pas en un instant mais continuera jusqu'à la proclamation solennelle de l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962.

Le cessez-le-feu, appliqué immédiatement par l'armée française n'est respecté ni par l'Organisation armée secrète qui prétend empêcher l'application des accords par une vague d'attentats dès avril 1962, ni par le Front de libération nationale. Ce dernier se déchaîne ainsi contre les civils français et les harkis, faisant même plus victimes civiles européennes et musulmanes après le 19 mars qu'avant.

Le bilan de cet « évènement » fut comme souvent particulièrement lourd. C'est ainsi qu'on dénombra 27.000 militaires français tués, des centaines de disparus, 65.000 blessés, 152.000 morts dans les rangs du FLN, 500.000 morts algériens civils et combattants.

Et puis, les millions de personnes déplacées, 300.000 orphelins, 400.000 détenus, 300.000 réfugiés au Maroc ou en Tunisie.

Et puis les atrocités commises dans les deux camps et puis les tortures que certains n'hésitaient pas à pratiquer.

Un lourd bilan pour une vraie guerre.



*
* *

Mais il aura fallu néanmoins attendre l'année 1999 pour qu'une proposition de loi soit votée enfin à l'unanimité par l'Assemblée Nationale et le Sénat et reconnaisse finalement le terme de « guerre d'Algérie » en lieu et place de « guerre sans nom », terme officiel.

« Evènement d'Algérie » ou « Guerre sans nom », tournure de style classique cherchant à réduire l'impact de la réalité.

« Guerre sans nom » pour minimiser l'évènement et le dissimuler.

« Guerre sans nom » comme s'il suffisait de ne pas prononcer un mot pour rendre moins tragique une situation.

« Guerre sans nom » pour cacher aux Français l'effroi et l'horreur d'un conflit qui fut une véritable guerre avec son lot de terreur, d'injustice et de mort.

Jacques Floch, rapporteur de la loi, déclarait alors à la tribune :
« *Enfants pendant la Seconde Guerre mondiale, jeunes gens mobilisés en Algérie, nous avons tous un compte à régler avec la guerre.* »

Georges Colombier insista également sur la réconciliation de la classe politique avec celles des combattants en disant : « *Un quart de siècle s'est écoulé sans que les sacrifices consentis par nos soldats dans ce conflit aient été pleinement reconnus.* »

La reconnaissance de cette guerre, tant attendue après 37 ans, accordera enfin la qualité d'anciens combattants à près de deux millions d'appelés et Martine David déclara sur ce point : « *Nous décidons de redonner aux anciens combattants l'honneur et la dignité que l'histoire leur avait pris.* »

*
* *

Longtemps vous, associations d'anciens combattants, aviez souhaité et réclamé la commémoration de ce conflit et des combats au Maroc et en Tunisie.

Pour cela, une date est maintenant identifiée, celle du 19 mars et suite à l'adoption de la loi du 29 novembre 2012.

Cette date devient ainsi la journée nationale du souvenir, celle pour la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des



combats en Tunisie et au Maroc.

Cette date qui était défendue par la FNACA et que nous avons faite nôtre, Claude Bertin et moi-même, depuis très longtemps, depuis le 19 mars 2009 car il s'agit de celle que vous souhaitez, vous tous, personnellement.

Cette date, jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu au lendemain des accords d'Evian.

Cette date que la France tente encore de gommer de son Histoire.

Cette date qui marqua juste le début du processus de paix du conflit d'Algérie.

Mais cette date aussi qui reste une plaie douloureuse pour beaucoup de nos concitoyens.

Cette date enfin qui ne résolut rien immédiatement puisqu'elle ne marqua pas, hélas, la fin réelle des hostilités car, par le fait des activistes de l'OAS et du FLN, de nombreuses victimes furent dénombrées encore jusqu'en 1964.

*
* *

Et nous savons tous que cette date ne fait pas encore aujourd'hui consensus et même au sein des différentes associations d'anciens combattants.

Nous l'avons encore vu dans les médias et parmi le monde politique.

Bien sûr, certains privilégient ce 19 mars comme date du souvenir, d'autres celles du 5 décembre et la date d'hommage aux combattants pour la France en Afrique du Nord fixée par un décret en 2003.

19 mars ou 5 décembre, l'important est ailleurs, que cela importe vraiment en réalité ?

Nous ne sommes pas ici pour nous interroger sur la pertinence d'une date par rapport à une autre.

Nous sommes réunis, ensemble, une nouvelle fois ce matin, pour célébrer nos morts, penser à nos soldats et vous remercier d'avoir combattu avec courage pour notre pays.



Et non, réunis ce matin, en prononçant ces quelques mots, je n'ai pas le sentiment de « Violent la mémoire des harkis et des anciens combattants de ce conflit » comme nous l'avons pu entendre dans la bouche d'une responsable politique.

Bien sûr, cette date est sensible et chacun d'entre nous le sait parfaitement bien.

Mais ce matin, nous ne sommes pas réunis pour refaire l'Histoire ou faire tout simplement de la politique. Nous parlons du courage, de l'obéissance, du dévouement, de la souffrance et du sacrifice.

Nous n'avons pas le droit de tout mélanger.

Nous ne sommes pas là pour commémorer une victoire, discuter du bien-fondé du gouvernement français de l'époque ou insister sur la responsabilité de l'un ou l'autre des camps.

Nous voulons mettre simplement à l'honneur ceux qui ont portées, défendues, combattues parfois même jusqu'à la mort nos valeurs.

Laissons le reste à tous ceux qui ne recherchent que la polémique, la division et le conflit.

Nous sommes ensemble une nouvelle fois, à votre demande, et cela me suffit pour être parmi vous.

Comme chaque année, je suis fier ainsi d'être présent à vos côtés, entouré de vous tous et vous exprime, au-delà du devoir de mémoire, mon plus profond respect.

Vive la République et vive la France.

Stéphane Mirambeau
Maire de Villepreux
Mars 2016